



www.autoprevention.qc.ca  
(514) 844-2886 • (800) 363-2344

LA GESTION DES MESURES D'URGENCE

Être prêt à faire face à un incendie

*Il est essentiel de bien planifier les mesures d'urgence... avant que ne survienne un incendie ou toute autre urgence. Pour assurer votre sécurité, vérifiez les points suivants et implantez des mesures correctives pour tous les points auxquels vous avez répondu non.*

1. Contrôler les risques

		oui	non
<i>La connaissance des risques spécifiques à l'établissement est essentielle pour bien se préparer.</i>	<b>On a répertorié les lieux d'entreposage et d'utilisation de produits inflammables et combustibles.</b> (RSST, CNPI, SIMDUT)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>On a répertorié les sources d'ignition</b> (ex.: soudage, flammes nues). (RSST, CNPI)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Des voies de circulation dégagées permettent d'évacuer les lieux rapidement.</i>	<b>Les allées menant aux sorties sont dégagées, suffisamment larges</b> (minimum 1100 mm – 43 po) <b>et bien délimitées.</b> (RSST, CNPI)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>On peut évacuer tout point de l'établissement par des voies de circulation qui mènent à deux sorties en direction opposée.</b> (CNB, CNPI) Malgré cela : - une aire de plancher de moins de 150 m <sup>2</sup> (1500 pi <sup>2</sup> ) peut n'avoir qu'une seule sortie ; - on peut parcourir un maximum de 10 m (30 pi) dans un corridor qui mène à une seule sortie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Des sorties bien identifiées en nombre suffisant servent à évacuer l'établissement.</i>	<b>Les portes de sortie d'urgence s'ouvrent dans le sens de l'évacuation sans clé ni dispositif spécial.</b> (CNB, CNPI)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Un éclairage autonome et des panneaux installés aux intersections des voies de circulation et au-dessus des portes permettent de trouver rapidement le chemin de sortie.</i>	<b>Des panneaux SORTIE sont placés aux intersections et au-dessus des portes qui servent à évacuer les lieux. Ils sont éclairés en tout temps.</b> (CNPI)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Les voies d'évacuation sont éclairées par un système d'éclairage d'urgence autonome.</b> (RSST)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Un système d'alarme efficace est essentiel pour avertir les gens lorsqu'il faut évacuer.</i>	L'établissement est muni d'un système d'alarme avec détecteurs de fumée, au moins un déclencheur manuel, et des cloches d'alarme dont le son est reconnaissable. (CNPI)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Ce système peut être entendu de partout.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>En cas d'incendie, les gicleurs aident à diminuer la fumée et les dommages. Les extincteurs sont utiles pour contrôler un début d'incendie.</i>	L'établissement est muni de gicleurs. Il y a un dégagement d'eau moins 50 cm sous les gicleurs (CNPI).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Des extincteurs ABC sont installés en nombre suffisant. Ils sont accessibles et clairement identifiés.</b> (RSST, NFPA-10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Savoir faire

<i>Les voies de secours doivent être utilisables en tout temps.</i>	<b>On ouvre les portes des sorties d'urgence au moins une fois par mois pour s'assurer qu'elles fonctionnent bien.</b> (CNB)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les portes des sorties d'urgence sont dégagées en tout temps. Elles sont déneigées en hiver.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>L'éclairage d'urgence doit être fonctionnel.</i>	<b>On vérifie l'éclairage des voies d'évacuation et des panneaux SORTIE deux fois par année.</b> (CNPI)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Les extincteurs sont vérifiés mensuellement et inspectés annuellement par une firme spécialisée.</b> (NFPA-10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Les extincteurs doivent être fonctionnels et il faut savoir comment les utiliser.</i>	<b>Les travailleurs sont tous formés sur l'utilisation des extincteurs.</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LISTE DES RÈGLEMENTS ET DES CODES

CNB : Code national du bâtiment du Canada  
 CNPI : Code national de prévention des incendies du Canada  
 NFPA-10 : Les extincteurs portatifs  
 RSST : Règlement sur la santé et la sécurité du travail  
 SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Les points identifiés en caractères gras doivent être traités en priorité. Reporter les points à corriger sur la fiche d'action prévue à cet effet.